



BORBICONI IMMOBILIER

BARÈME HONORAIRES LOCATION

APPLICABLE À COMPTER DU 10 AVRIL 2023

Nos services de mise en location sont facturés au bailleur et au locataire le jour de la signature du bail.
Tous nos tarifs s'entendent TTC (TVA à 20% incluse).

Montant du plafond des honoraires à la charge du locataire fixé par le décret n°2014-890 paru le 1er août 2014 pour les baux nus ou non meublés, soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

8 € par m² Visite du logement, constitution du dossier de candidat locataire et rédaction du bail	3 € par m² État des lieux d'entrée
--	---

HONORAIRES DE LOCATION POUR LES BAUX D'HABITATION OU MIXTE RÉGIS PAR LA LOI N°89-462 DU 6 JUILLET 1989 À LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE

	Visite, constitution du dossier de candidat locataire, rédaction du bail	État des lieux d'entrée
De 0 à 50 m ²	8 € par m²	3 € par m²
De 51 à 70 m ²	6 € par m²	3 € par m²
De 71 à 100 m ²	4 € par m²	3 € par m²
De 101 à 150 m ²	3 € par m²	3 € par m²
Plus de 150 m ²	2 € par m²	3 € par m²
Forfait chambre meublée Pondération pour le calcul de la surface : moitié de la superficie totale du logement + superficie de la chambre	Application du barème ci-dessus pour la surface trouvée Ex : colocation de 79 m² avec chambre de 10 m² : $79 / 2 + 10 = 49,5$ m² auquel s'applique un forfait de 8 € et 3 € soit 11 € au total Les honoraires ne dépasseront pas un mois de loyer charges comprises.	

Pour le calcul des honoraires, en cas de nombre à virgule, les m² du logement seront arrondis à l'unité inférieure. Ex : si le logement fait 40,24 m², le calcul se fait à partir de 40.

HONORAIRES DE LOCATION POUR LES BAUX PROFESSIONNELS ET LES BAUX COMMERCIAUX

1 mois de loyer hors charges à la charge du preneur